



Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030

Rapport du Directeur général

1. Dans sa résolution WHA73.9 (2020) relative à la Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030, la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé a prié le Directeur général, notamment, de soumettre à la cent cinquantième session du Conseil exécutif un rapport sur les progrès accomplis dans l'application de cette résolution, et à la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent cinquante-deuxième session, un rapport faisant le point de la situation mondiale concernant la méningite et évaluant les efforts déployés en matière de prévention et de lutte. On trouvera dans le présent document un résumé des mesures prises et des progrès accomplis par l'OMS à cet égard depuis novembre 2020, à tous les niveaux.

APPROCHE ADOPTÉE PAR LE SECRÉTARIAT

2. En septembre 2022, les principales mesures prises étaient notamment les suivantes : renforcement de l'action de sensibilisation, du leadership stratégique et de la coordination avec les partenaires ; appui apporté aux pays pour évaluer les facteurs de risque de méningite et les capacités de collaboration, ainsi que pour renforcer l'aptitude de ceux-ci à mettre en œuvre et à suivre les interventions pluridisciplinaires intégrées visant à prévenir et à combattre la méningite ; interventions destinées à garantir que les stocks de vaccins antiméningococciques soient suffisants et à favoriser un accès équitable à ces vaccins ; et élaboration d'un programme de recherche et d'innovation sur la méningite afin de renforcer la mise en œuvre des interventions existantes et de promouvoir, dans le cadre de la méningite et des handicaps connexes, les meilleures pratiques en matière de diagnostic, de traitement, de réadaptation et de prévention fondées sur des données probantes.

MESURES ADOPTÉES PAR LE SECRÉTARIAT

Leadership stratégique et coordination avec les partenaires

3. Depuis novembre 2020, le Groupe technique spécial de l'OMS pour vaincre la méningite à l'horizon 2030, composé de partenaires et d'experts internationaux investis de longue date dans la lutte contre la méningite, se réunit régulièrement sous l'égide de l'Organisation. Il a pour mission de diriger et de coordonner la mise en œuvre de la Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite

à l'horizon 2030, aux niveaux mondial et régional, en offrant un cadre propice à l'échange et à la coopération techniques sur la méningite et sur les activités liées à la Feuille de route mondiale.¹

Renforcement de l'action de sensibilisation et de la mobilisation des ressources

4. Le 28 septembre 2021, le Directeur général a officiellement lancé la Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030 à l'occasion d'un événement en ligne, dans le but de mieux faire connaître son contenu et de renforcer la participation des parties concernées à sa mise en œuvre.² Cet événement, dont le programme était inclusif, diversifié et global, s'adressait aux personnes touchées par la méningite ainsi qu'aux représentants des pays, aux partenaires d'exécution et à d'autres parties prenantes. À cette occasion, des militants de la lutte contre la méningite, des donateurs et des partenaires techniques clés, notamment des membres du groupe technique spécial de l'OMS, sont intervenus. Le 8 septembre 2022, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique a lancé le cadre régional de mise en œuvre pour vaincre la méningite d'ici à 2030, qui avait été adopté par les États Membres lors de la soixante et onzième session du Comité régional de l'Afrique, en août 2021.³

5. Lors de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, en janvier 2022, et de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2022, les États Membres ont appuyé fermement la création d'un groupe d'appui stratégique, l'objectif étant de renforcer encore l'impact de la Feuille de route mondiale et d'accélérer sa mise en œuvre, de donner davantage d'importance à la méningite dans le programme d'action mondial en faveur de la santé et d'apporter à la mise en œuvre et au suivi de cette feuille de route le soutien politique et financier requis.⁴ En novembre 2022, le Secrétariat a officiellement nommé les membres du groupe d'appui stratégique,⁵ initialement composé de représentants des ministères de la santé de chacune des six Régions de l'OMS ; de représentants de six organisations de la société civile à portée régionale et mondiale, sélectionnés à l'issue d'un appel à candidatures ouvert et d'une procédure d'examen ; de représentants de donateurs aux niveaux mondial et régional, notamment d'organismes publics bilatéraux ou multilatéraux et de fondations philanthropiques. Tous les membres ont affiché la ferme volonté de vaincre la méningite d'ici à 2030.

6. Afin de vaincre la méningite dans les plus brefs délais en ayant un impact maximal, des ressources suffisantes sont requises aux niveaux national, régional et mondial. Un argumentaire d'investissement définissant les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Feuille de route mondiale est en passe d'être achevé, avec le concours d'un sous-groupe de membres du groupe technique spécial de l'OMS, et devrait être présenté à la mi-2023 dans le cadre d'une conférence d'annonce de contributions. À cette occasion, les arguments invoqués pour investir dans la mise en œuvre de la Feuille de route

¹ Defeating Meningitis by 2030: a global road map - Technical Taskforce (TTF) Terms of Reference: [https://www.who.int/publications/m/item/defeating-meningitis-by-2030-a-global-road-map-technical-taskforce-\(ttf\)--terms-of-reference](https://www.who.int/publications/m/item/defeating-meningitis-by-2030-a-global-road-map-technical-taskforce-(ttf)--terms-of-reference) (consulté le 2 novembre 2022).

² Le 28 septembre 2021, l'OMS a lancé sa première Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030 (<https://www.who.int/fr/news-room/events/detail/2021/09/28/default-calendar/launch-of-the-defeating-meningitis-roadmap>, consulté le 2 novembre 2022).

³ Comité régional de l'Afrique, 71 (2021). Cadre pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale pour vaincre la méningite d'ici à 2030 dans la Région africaine de l'OMS : rapport du Secrétariat. Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique, <https://apps.who.int/iris/handle/10665/346629> (consulté le 2 novembre 2022).

⁴ Voir le document EB150/2022/REC/2, procès-verbaux de la huitième séance, section 3, et de la neuvième séance, section 1 (en anglais seulement) ; et le document WHA75/2022/REC/3, procès-verbaux de la treizième séance de la Commission A, section 2 (en anglais seulement).

⁵ Defeating Meningitis by 2030: a global road map - Strategy Support Group (SSG) Terms of Reference: [https://www.who.int/publications/m/item/defeating-meningitis-by-2030-a-global-road-mapstrategy-support-group-\(ssg\)---terms-of-reference](https://www.who.int/publications/m/item/defeating-meningitis-by-2030-a-global-road-mapstrategy-support-group-(ssg)---terms-of-reference) (consulté le 2 novembre 2022).

mondiale seront exposés, ce qui consistera à démontrer l'intérêt que présente cette feuille de route au regard de l'impact global actuel de la méningite sur les personnes, les systèmes de santé et la société. On estime à 2,5 millions le nombre de nouveaux cas de méningite dans le monde en 2019, dont 1,6 million de cas de méningite bactérienne, qui ont entraîné près de 240 000 décès. En outre, une personne sur cinq touchée par la méningite bactérienne présente un handicap de longue durée après s'être rétablie de la maladie, et on estime que cette forme de méningite entraîne chaque année la perte de 16,3 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité dans le monde, dont plus de 95 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.¹

Interventions pluridisciplinaires intégrées visant à prévenir et à combattre la méningite

7. Les principales activités et les principaux jalons prévus dans la Feuille de route mondiale ont été intégrés à des plans de travail opérationnels couvrant la période 2021-2023. Dans le cadre de ces plans de travail, certaines activités essentielles prévues dans la Feuille de route mondiale ont considérablement progressé, notamment : i) l'élaboration de politiques, de lignes directrices et de stratégies relatives à la prévention, à la détection et au traitement, ainsi qu'au suivi et à la prise en charge de la méningite et de ses séquelles ; ii) la conduite de travaux de recherche axés sur les résultats pour orienter l'élaboration de politiques et de stratégies ; iii) l'établissement de profils de produits pour les tests de diagnostic rapide de sorte à guider la mise au point de tests prioritaires sur la base des besoins en matière de diagnostic des populations touchées, et ce à tous les niveaux de prise en charge ; iv) l'amélioration du fonctionnement et de l'utilisation du stock d'urgence de vaccins antiméningococciques, notamment la réaffectation aux activités de prévention des doses inutilisées dans le cadre de la riposte aux flambées ; v) le renforcement de la communication pour mieux faire connaître la méningite et lui accorder une plus grande place dans l'action sanitaire mondiale, notamment en favorisant l'intégration de la prévention et de la prise en charge de la méningite dans la couverture sanitaire universelle et les soins de santé primaires ; et vi) l'élaboration de plans régionaux et nationaux de mise en œuvre.

8. La vaccination peut permettre de prévenir de nombreux cas de méningite et les conséquences à long terme de cette maladie, y compris ses conséquences neurologiques. Le Programme pour la vaccination à l'horizon 2030 et ses sept priorités stratégiques constituent toujours un cadre solide pour renforcer les programmes de vaccination contre la méningite et orienter la planification des activités.²

9. Des travaux essentiels d'élaboration de politiques et de stratégies fondées sur des données probantes ont été entrepris afin de promouvoir les meilleures pratiques. Le Groupe de travail sur les vaccins et la vaccination antiméningococciques, qui relève du Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination, a repris ses activités en mai 2022 et le Groupe consultatif technique de l'OMS sur le vaccin contre les streptocoques du groupe B a été créé en juin 2022. En outre, une proposition visant à élaborer des lignes directrices complètes pour le diagnostic, le traitement et la prise en charge de la méningite a été établie sous sa forme définitive en septembre 2022, et un groupe chargé d'élaborer ces lignes directrices devrait se réunir et débiter ses travaux début 2023. Les lignes directrices présenteront des liens étroits, tant sur le plan conceptuel que sur le plan stratégique, avec d'autres plans d'action et stratégies de l'OMS, notamment le Plan d'action mondial intersectoriel sur l'épilepsie et les autres troubles neurologiques 2022-2031.³ Ces travaux s'inscriront par ailleurs dans le droit fil des efforts déployés par l'OMS pour que les services de santé soient davantage axés sur l'être humain et fournir des services de santé essentiels de qualité dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.

¹ Global Burden of Disease Collaborative Network. Global Burden of Disease Study 2019 (GBD 2019) Results. Seattle, États-Unis : Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), 2020, <http://ghdx.healthdata.org/gbd-results-tool> (consulté le 2 novembre 2022).

² Immunization Agenda 2030: A Global Strategy to Leave No One Behind: <https://www.immunizationagenda2030.org/> (consulté le 2 novembre 2022).

³ Document A75/10 Add.4.

10. Grâce à l'intensification récente des actions à long terme engagées par l'OMS et ses partenaires, des vaccins antiméningococciques conjugués multivalents d'un prix abordable rejoindront sous peu le stock d'urgence de vaccins antiméningococciques en vue d'être administrés. Cela contribuera de façon essentielle à renforcer et à intégrer les efforts de prévention des épidémies et de riposte à celles-ci, en entraînant une forte adhésion aux stratégies de vaccination systématique adéquates et une amélioration du fonctionnement des stocks aux niveaux mondial, régional et national.

Appui aux pays dans l'évaluation des facteurs de risque de la méningite et de la capacité de collaboration

11. Chacune des six Régions de l'OMS a commencé à effectuer une analyse générale de haut niveau des données essentielles sur la charge de morbidité attribuable à la méningite et les services de santé par pays, qui servira à élaborer des cadres régionaux de mise en œuvre et des plans d'action nationaux contre la méningite conformes à d'autres initiatives nationales, régionales et mondiales connexes, en s'appuyant sur des informations déjà disponibles ou faciles à obtenir. Deux Régions, à savoir la Région africaine et la Région des Amériques, ont déjà mené à terme leur analyse générale de haut niveau. Les cadres régionaux de mise en œuvre de la Feuille de route mondiale se trouvent actuellement à différents stades d'élaboration.

12. Afin de continuer d'aider les pays à traduire la Feuille de route mondiale en actions concrètes, l'OMS a par ailleurs commencé à élaborer un manuel opérationnel visant à guider les pays dans l'établissement de leurs plans stratégiques nationaux pour vaincre la méningite à l'horizon 2030. Cela permettra de mobiliser et d'associer les parties prenantes nationales, à tous les échelons, y compris les acteurs qui ne contribuent habituellement pas à la prévention de la méningite et à la lutte contre cette maladie. Cette initiative est pilotée par les pays et fait fond sur l'expertise et les contributions d'experts techniques de toutes les Régions de l'OMS, l'objectif étant d'établir un avant-projet de manuel opérationnel d'ici à la fin de l'année 2022. L'une des visées principales est de garantir que les plans stratégiques nationaux soient dynamiques, pluriannuels, opérationnels et composés de diverses composantes intégrées. Les composantes de base de ces plans s'articuleront autour des cadres de surveillance nationaux, du suivi des tendances en matière d'antimicrobiens, des initiatives existantes en matière d'inclusion des personnes handicapées et des services collectifs qui leur sont destinés, des activités de sensibilisation à la santé en cours et des stratégies de communication et de gestion des risques, du maintien des soins de santé primaires et des services de vaccination et de la mobilisation des communautés.

13. Pour appuyer et intégrer davantage la mise en œuvre aux niveaux régional et national, les États Membres ont souligné qu'il importait de renforcer l'intégration de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge de la méningite dans les soins de santé primaires, et de prévenir, d'identifier et de traiter les handicaps résultant de cette maladie. Un sous-groupe composé de membres du groupe technique spécial issus des six Régions de l'OMS est en cours de création ; il sera chargé de diriger les efforts visant à renforcer l'intégration de la prévention, du diagnostic, du traitement et de la prise en charge de la méningite, y compris des séquelles de cette maladie, dans les soins de santé primaires, ce qui passera par le renforcement de la couverture des services et de l'accès aux médicaments essentiels et aux vaccins, l'amélioration de la surveillance et des travaux de recherche essentiels, et la lutte contre la discrimination et la stigmatisation au niveau des soins de santé primaires. Le Secrétariat a élaboré un cadre opérationnel axé sur la mobilisation et l'intégration dans les soins de santé primaires qui servira de base à cette initiative.¹ Le Programme de vaccination à l'horizon 2030, qui présente la vaccination comme une

¹ Primary Health Care Health Systems Levers for action: <https://www.who.int/publications/m/item/primary-health-care-health-systems-levers-for-action> (consulté le 2 novembre 2022).

composante essentielle des soins de santé primaires, sera fondamental pour garantir la réussite de cette intégration. La Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030 sera à son tour intégrée à des initiatives d'ordre plus général qu'elle consolidera, telles que les initiatives visant à améliorer la sécurité sanitaire mondiale, à combattre la résistance aux antimicrobiens et à défendre les droits des personnes handicapées. Elle contribuera par ailleurs à favoriser le renforcement des soins de santé primaires dans les pays fortement touchés.

Suivi et évaluation

14. Pour ne laisser personne de côté, il convient de veiller à la robustesse des mécanismes de suivi et d'évaluation. Le plan de suivi et d'évaluation de la Feuille de route mondiale devrait être publié d'ici à la mi-2023. Ce plan, qui repose sur la théorie du changement sous-tendant la Feuille de route mondiale, vise non seulement à établir des indicateurs clairs pour la Feuille de route mondiale, mais aussi à créer des synergies avec les plans de suivi et d'évaluation d'initiatives connexes, notamment avec celles visant à renforcer les soins de santé primaires et les systèmes de santé, en particulier les services et les systèmes de soutien destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs aidants ; à renforcer la couverture vaccinale ; à améliorer la sécurité sanitaire mondiale ; à combattre la résistance aux antimicrobiens ; à mettre en œuvre le Plan d'action mondial intersectoriel sur l'épilepsie et les autres troubles neurologiques 2022-2031 ; et à défendre les droits des personnes handicapées.

15. Il est possible de vaincre la méningite, et les mesures prises pour y parvenir seront bénéfiques pour la santé en général, au-delà de la lutte contre la méningite et ses conséquences. Une fois mise en œuvre, la Feuille de route mondiale permettra de sauver des millions de vies.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

16. Le Conseil est invité à prendre note du rapport. Au cours de ses débats, il est en outre invité à formuler des observations et des orientations concernant l'approche adoptée par le Secrétariat, en particulier :

- sur la démarche consistant à encourager la collaboration entre Régions, afin de renforcer la mobilisation, de favoriser les synergies et de mieux orienter les mesures concrètes vers le renforcement de l'intégration de la prévention et de la prise en charge de la méningite dans les soins de santé primaires ; et
- sur la question de savoir si le Conseil souhaite examiner le projet de décision ci-après :

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur Général,¹

Décide de prier le Directeur général de présenter le prochain rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution WHA73.9 (2020) relative à la Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030 à la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé en 2025, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent cinquante-sixième session.

= = =

¹ Document EB152/10.